

HERMÈS INTERNATIONAL

Société en Commandite par Actions au capital de 53 840 400,12 €
immatriculée sous le n° 572 076 396 RCS PARIS
dont le siège social est fixé au 24, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS



Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2019

L'Assemblée Générale Mixte d'Hermès International s'est tenue le mardi 4 juin 2019 à 9 heures 30, au Palais des Congrès de Paris, sous la présidence de Monsieur Eric de SEYNES, Président du Conseil de Surveillance.

Pour la première année le *webcast* des principales interventions de l'Assemblée Générale, ainsi que les présentations projetées à l'appui de celles-ci, sont disponibles sur le site Internet d'informations financières d'Hermès International, en version e-accessible : <https://finance.hermes.com> dans la rubrique « *Assemblées générales – Assemblée Générale 4 juin 2019 – webcast* ».

Les actionnaires ont notamment eu à se prononcer sur :

- ❑ l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018,
- ❑ l'affectation du résultat et la mise en distribution, le 11 juin 2019, du solde du dividende ordinaire de l'exercice (un acompte de 1,50 € par action ayant été versé le 22 février 2019), soit 3,05 € par action,
- ❑ l'approbation des conventions et engagements réglementés,
- ❑ l'autorisation à donner à la Gérance pour mettre en œuvre un programme d'achat et d'annulation d'actions,
- ❑ l'avis à donner (« *Say on pay* ») sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux gérants,
- ❑ le renouvellement de mandats de membre du Conseil de surveillance de Mesdames Julie GUERRAND et Dominique SENEQUIER et de Monsieur Charles-Eric BAUER, pour une durée de trois ans,
- ❑ la nomination en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance de Monsieur Alexandre VIROS, pour une durée de deux ans en remplacement de Monsieur Robert PEUGEOT et la nomination en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance de Madame Estelle BRACHLIANOFF pour une durée de trois ans en remplacement de Madame Sharon MACBEATH,
- ❑ les délégations de compétence à la Gérance pour intervenir sur le capital dans diverses circonstances (délégations financières).

Avant le début de l'assemblée générale, les actionnaires ont pu assister à une prestation d'un groupe de musiciens : Playtronica.

Le Président, après quelques mots d'accueil et de bienvenue passe alors la parole à Monsieur Henri-Louis BAUER.

Monsieur Henri-Louis BAUER, gérant de la société EMILE HERMÈS Sarl, Gérant et associé commandité, souligne la solidité des résultats avec une année 2018 de nouveau synonyme de succès pour le Groupe ; HERMÈS progresse mais toujours en accord avec son temps et dans le respect de la tradition, de la transmission et de l'innovation. Monsieur Henri-Louis BAUER rappelle que cette réussite est le fruit d'artisans et de collaborateurs fidèles et engagés qui œuvrent chaque année pour faire grandir la Maison et les remercie chaleureusement.

Le Président ouvre ensuite l'assemblée générale d'Hermès International.

Monsieur Axel DUMAS, Gérant, présente le Bilan général de l'année 2018, en évoquant les faits marquants de l'année 2018 au cours de laquelle Hermès a poursuivi sa stratégie :

- ❑ La liberté de création comme fondement de tout développement :
 - « A vous de jouer », thème et fil rouge des créations en 2018,
 - Nouvelle collection de sacs et bagages,
 - Vif succès des collections de prêt-à-porter femme et homme,
 - Création d'objets sur mesure inspirés de l'univers du sport,
 - Collection de haute joaillerie *Enchaînements libres*,
 - Nouvelle variation olfactive de *Terre d'Hermès*, avec *Terre d'Hermès Eau intense vétiver*.

- ❑ La liberté de l'offre :
 - 310 magasins dans le monde,
 - 2 Podiums par an pour présenter l'ensemble des collections,
 - Liberté d'achat des directeurs de magasin pour une sélection d'objets au plus près des attentes locales,
 - Des vitrines uniques qui reflètent la créativité locale.

- ❑ La liberté de communication
 - Succès des grands rendez-vous institutionnels :
 - 9^e édition du *Saut Hermès au Grand Palais*
 - Festival *Hermès hors les murs* à Melbourne, Lyon et Moscou, enrichi des films de Frédéric LAFFONT *Empreintes sur le monde*
 - Expositions *Hermès Heritage* à Los Angeles et Shanghai, *petit h* à Lisbonne et Hong Kong
 - Foisonnement créatif à travers de nouveaux événements :
 - Pour l'homme, événement *Fast Forward Men* à Shanghai,
 - Pour la femme, événement *Avec Elle* à Tokyo
 - Pour la soie, *Hermès Carré Club* à New York, Toronto, Singapour, Los Angeles et Milan

Le film « *Hermès on Stage – L'audition* » est projeté.

- ❑ Tous Artisans
 - Un modèle artisanal en soutien à une croissance durable et responsable,
 - 3 priorités en termes de Développement durable, social et environnemental : la planète, les communautés et les femmes et les hommes.

- ❑ La planète
 - Empreinte mesurée d'Hermès sur son environnement écologique,
 - Découplage de la croissance de l'activité et de l'évolution de la consommation d'énergie,
 - Gestion parcimonieuse des matières et des objets : optimisation des usages, recyclage,
 - Objectif neutralité carbone des activités de scope 1 et 2 d'ici 2020,
 - Engagement auprès d'instances référentes sur les sujets : *Global Compact*, *Act4Nature*,
 - Respect des principes d'éthique et des droits humains partout où Hermès opère.

- ❑ Revalorisation des territoires
 - Montée en puissance des maroquinerie de Normandie et de Saint-Junien,
 - Inauguration, en avril, de la Maroquinerie de l'Allan,
 - Partenariat historique avec l'école Boudard dans le Doubs,
 - Lancement des travaux des maroquinerie de Guyenne et de Montereau, dont l'achèvement est prévu en 2020, annonce d'une nouvelle maroquinerie à Louviers à l'horizon 2021,
 - Projet d'expansion et de développement du site textile à Pierre-Bénite.

- ❑ Manufactures Hermès
 - 42 sites de production en France, dont 16 maroquinerie,

- 12 sites de production hors de France répartis dans 5 pays en Suisse, en Italie, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie.

Un film sur « L'inauguration de la manufacture de l'Allan » est projeté.

- ❑ Les femmes et les hommes
 - Evolution des effectifs :
 - Poursuite des créations d'emplois avec 14 284 collaborateurs fin 2018 dont 8 846 en France,
 - 800 nouveaux collaborateurs en 2018 dont plus de 500 en France, principalement dans les manufactures et les équipes de vente,
 - Les femmes représentent 68 % des effectifs totaux, 56 % des directeurs généraux et 50 % des membres du Conseil de surveillance,
 - Equilibre des effectifs production/vente,
 - Répartition des effectifs par zone géographique (62 % en France).

Un film sur « Le portrait de deux artisans de la maroquinerie de Normandie » est projeté.

- ❑ Hermès dans le monde
 - Un réseau de magasins uniques et complémentaires qui accompagne les nouveaux comportements d'achat :
 - Ouverture de magasins à Hong Kong, Palo Alto, Changsha, Istanbul, Cancún, Mexico, Xi'an, Melbourne et Bangkok
 - Réouverture avec agrandissement d'une vingtaine de magasins, notamment : Monaco, Nice, Paris (France), Londres, Venise, Capri, Gstaad (Europe), Busan (Corée), Harbin et Shanghai (Chine), Singapour
 - Lancement de la nouvelle plateforme digitale *hermes.com* au Europe et en Australie au premier semestre 2018,
 - Succès du lancement de *hermes.cn* fin octobre en Chine, ouvrant la vente en ligne sur l'ensemble du territoire chinois.

Monsieur Axel DUMAS présente ensuite :

- ❑ Les variations et la répartition du chiffre d'affaires par métiers en 2018/2017,
- ❑ Les variations et la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique en 2018/2017,
- ❑ L'évolution du nombre de magasins, en distinguant les concessionnaires et les succursales.

Un film sur « L'ouverture du magasin de Hong Kong Landmark Prince's » est projeté.

Monsieur Éric du HALGOUËT, Directeur Général Finances, présente les comptes consolidés 2018 :

- ❑ Le compte de résultat consolidé,
- ❑ La rentabilité opérationnelle courante qui atteint 34,3 % du chiffre d'affaires et son historique,
- ❑ Le détail des investissements opérationnels qui s'élèvent à 312 millions d'euros,
- ❑ La capacité d'autofinancement qui progresse de 6,5 % en 2018,
- ❑ Le tableau des flux de trésorerie,
- ❑ Le bilan simplifié (actif et passif) au 31 décembre 2018,
- ❑ Les capitaux propres et la trésorerie nette retraitée.

Pour conclure, Monsieur Axel DUMAS présente les perspectives 2019 :

- ❑ Confirmation à moyen terme d'un objectif de progression du chiffre d'affaires à taux constants ambitieux, malgré les incertitudes économiques, géopolitiques et monétaires dans le monde,
- ❑ Stratégie de développement à long terme fondée sur la créativité, la maîtrise et la transmission des savoir-faire et une communication singulière,
- ❑ Renforcement des capacités de production,
- ❑ Dynamisme du réseau de distribution avec l'ouverture ou la rénovation de plus d'une vingtaine de succursales,
- ❑ Poursuite de la création d'emplois et de l'ancrage territorial,

- ❑ Renforcement du réseau de distribution avec les magasins d'Orlando, de Meatpacking à New-York, de Xiamen en Chine, et les réouvertures d'Amsterdam, Waikiki, Vancouver et Moscou,
- ❑ Ouverture du premier magasin Hermès en Pologne, à Varsovie,
- ❑ Poursuite de l'ouverture des plateformes e-commerce, avec le Japon à la fin du premier semestre 2019 puis l'Asie,
- ❑ 1^{er} trimestre 2019 :
 - Chiffre d'affaires du 1er trimestre : + 16 % à taux de change courants et + 12 % à taux de change constants,
 - Belle progression des ventes au premier trimestre de l'ensemble des métiers dans toutes les zones géographiques

Un film « Empreintes sur le monde : Hong Kong, Chine - Réparer » est projeté.

Le Président présente les principales résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Est en particulier abordée la nomination de deux nouveaux membres du Conseil de surveillance : Monsieur Alexandre VIROS, pour une durée de deux ans en remplacement de Monsieur Robert PEUGEOT et Madame Estelle BRACHLIANOFF, pour une durée de trois ans en remplacement de Madame Sharon MACBEATH.

Madame Estelle BRACHLIANOFF est diplômée de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Elle a commencé sa carrière dans les infrastructures et a notamment travaillé auprès du Préfet de la Région Ile-de-France sur les questions de transport et d'urbanisme. Elle rejoint VEOLIA en 2005, devient membre du Comité Exécutif en 2013 et Directrice de la zone Royaume-Uni & Irlande de 2013 à 2018. Madame Estelle BRACHLIANOFF est Directrice générale adjointe de VEOLIA en charge des opérations depuis le 1^{er} septembre 2018.

Madame Estelle BRACHLIANOFF apportera au Conseil de surveillance ses expériences de dirigeante d'un groupe à dimension internationale, de pilotage de structures en transformation, ainsi que ses compétences en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Monsieur Alexandre VIROS est Agrégé de philosophie, titulaire d'un DEA de sciences cognitives de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il débute sa carrière, en 2001, dans l'enseignement supérieur et la recherche. En 2004, il rejoint le *BOSTON CONSULTING GROUP* (BCG), Puis en 2008, il rejoint la direction de la stratégie du groupe FNAC. Il prend ensuite la Direction Commerciale, puis la Présidence de FRANCE BILLET. En 2016 il est nommé Directeur Marketing et e-Commerce du groupe FNAC DARTY et intègre le Comité Exécutif. Depuis février 2018, Alexandre Viros est le Directeur Général de OUI.SNCF, membre du comité exécutif de SNCF Mobilités.

Monsieur Alexandre VIROS apportera au Conseil de surveillance son expertise de l'univers du digital, sa connaissance de la relation client et de la distribution ainsi que ses capacités à évoluer dans des industries en profonde transformation et les modèles disruptifs.

A noter également que le Conseil de gérance a décidé de soumettre une partie de la rémunération variable des deux gérants à un nouveau critère « RSE » représentant les engagements affirmés et constants du groupe en matière de développement durable. Ce critère sera appliqué sur 10 % de la rémunération variable cible et les indices le composant sont relatifs aux éléments suivants :

1. le découplage entre la croissance de l'activité à taux et périmètre constants et l'évolution de la consommation d'énergies industrielles (critère environnemental quantifiable) ;
2. les actions prises en faveur de l'ancrage territorial du groupe en France et dans le monde, hors grandes villes (critère sociétal qualitatif) ;
3. les initiatives du groupe en faveur de l'égalité hommes-femmes (critère social qualitatif).

Cette nouvelle structure de la part variable de la rémunération s'appliquera pour la première fois lors de l'évaluation de la rémunération variable au titre de l'année 2019, évaluée et versée en 2020.

Puis, avant d'animer le débat et de proposer au vote les résolutions, le Président évoque le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise puis le rapport du Conseil de surveillance à l'assemblée générale mixte du 4 juin 2019 et donne la parole aux commissaires aux comptes.

Avant de proposer au vote les résolutions, il ouvre la séance de questions et réponses qui couvrira de nombreux sujets.

Le Président informe l'Assemblée qu'aucune question écrite n'a été adressée à la société.

Au cours du débat, les questions suivantes sont posées par les actionnaires, journalistes ou analystes financiers :

- Risques attachés au Brexit
- Lancement annoncé d'une gamme de cosmétique et de maquillage à partir de 2020 et démission d'Axel DUMAS du Conseil d'administration de l'Oréal
- Accélération des ouvertures de magasins en Chine
- Utilisation des peaux exotiques
- Impact de l'alimentation des animaux sur la qualité des peaux
- Matériaux de demain qui pourraient se substituer à la matière animale
- Politique de développement sous forme de concession
- Existence d'un scénario catastrophe majeur
- Programme « Manufacto » de la Fondation d'Entreprise Hermès et formation
- Division éventuelle du nominal de l'action et évolution du nombre d'actionnaires individuels
- Contrefaçon
- Délégations financières
- Soutien pour la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris
- Engagements climatiques et environnementaux (compensation carbone et scope 3)
- Modèle d'entreprise et valeurs
- La politique de rachat d'actions

Enfin, les votes sont exprimés au moyen de boîtiers électroniques. Leur fonctionnement ainsi que le bon déroulement de toute l'assemblée sont contrôlés par Maître Stéphanie SCHAMBOURG, huissier de justice.

Les résultats détaillés des votes, montrent que **les 21 résolutions**, dont 8 à titre extraordinaire, **ont été adoptées à un très grand nombre de voix.**

Ces résultats sont disponibles sur le site Internet d'informations financières d'Hermès International : <https://finance.hermes.com> dans le document « *résultats des votes à l'assemblée générale du 4 juin 2019* ».